



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Dieppe

Autres communes :

R500

Appellation : Théâtre

Monument(s)

Appellation : Théâtre

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 05/01/1993

Étendue de la protection : Théâtre, y compris la machinerie (à l'exclusion des façades) (cad. AH 5)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.